

LA DÉPÈCHE ALGÉRIENNE (1895), le JOURNAL D'ALGER (1945), la DÉPÈCHE QUOTIDIENNE (1949)

Samedi 1^{er} août 1895, n^o 16.
Rue de la Marine, n^o 9, ancien hôtel Bazin.
Gérant : P. Fontana.
Imprimerie P. Fontana et Cie.

VARIÉTÉS

ALGÉRIE

(*Le Progrès de la Somme*, 31 décembre 1885)

L'*Union africaine*, l'unique organe conservateur de l'Algérie, bien que sur beaucoup de points on puisse ne pas partager sa manière de voir, se recommande cependant à l'attention générale par ses publications relatives aux questions indigènes.

Le mois dernier, ce modeste journal, qui, malheureusement, ne paraît que trois fois par semaine, a publié sur l'Algérie, en dehors des questions politiques, de remarquables études signées Draguel. Ce pseudonyme ou cet anagramme cache évidemment un homme rompu aux questions administratives de l'Algérie, un ami de la colonie, raisonnant juste et droit, et devant avoir une grande expérience.

Citons, par exemple, ses études sur la question forestière, la naturalisation des indigènes, son analyse du discours du gouverneur général à l'ouverture de la session du conseil général, et, en dernier lieu, son essai sur l'application de l'Acte Torrens en Algérie.

Notre éminent confrère, lui aussi, déplore la mauvaise volonté de ces erremens érigés en système qui a nom « l'Administration ».

Quoi qu'il en soit, c'est une bonne fortune pour une feuille algérienne de posséder un collaborateur comme M. Draguel.

La *Dépêche algérienne* paraît vouloir, à tout prix, justifier son titre télégraphique et, il faut le reconnaître, elle est bourrée de renseignements utiles, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

Citons toutefois un fait important cueilli entre mille :

Il serait question de la création d'une station navale de torpilleurs et de petits navires à marche rapide sur la côte de l'Algérie.

Un ingénieur a visité le littoral et son choix se serait arrêté sur Bougie dont le golfe offrirait d'incontestables avantages.

Nous pourrons accorder un bon point au ministère de la marine ; mais à quand le port de Bizerte depuis si longtemps demandé ?

Relevons en même temps la protestation de notre confrère au sujet du sans-gêne, dont usent parfois les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions et prérogatives.

À l'audience du 18 décembre, un juré récusé par complaisance, étant absent au moment de l'appel, on manda le juré supplémentaire. Il n'était pas là.

Non seulement ce dernier fut condamné à 500 fr d'amende, mais l'affaire en cause dut être remise, faute du complet réglementaire au jury.

De semblables complaisances sont plus que regrettables, elles constituent des fautes graves, contre lesquelles le garde des sceaux est obligé de sévir, sous peine de manquer à son devoir.

La *Gazette du Colon*, est une nouvelle publication agronomique qui doit, dans un délai peu éloigné, rendre de grands services en Algérie.

Elle se recommande d'elle-même à tous les cultivateurs de vigne.

La vigne, on le sait, est la future richesse de l'Algérie, qui dans cinquante ans, fournira du vin au monde entier.

Mais ce qu'on ignore trop dans la colonie, c'est la préparation, la tribulation du vin. L'apprentissage est tout entier à faire de ce côté, et les quelques propriétaires qui ont su faire leur vin, en ont démontré la supériorité.

La *Gazette du Colon* ne contribuera pas peu à vulgariser cette idée, et elle aura rendu un grand service : « Il est facile de faire du vin et d'en faire beaucoup, il est difficile de le faire bon. »

La *Ligue du reboisement* publie dans son bulletin de décembre, une protestation intéressante contre le vote du conseil général d'Alger, relatif au déclassement d'une partie des forêts situées aux environs d'Alger.

Comme le dit fort bien la pétition : « l'Algérie est menacée de devenir inféconde par suite de la sécheresse, conséquence fatale de la disparition des forêts » et cette considération doit primer toutes les autres.

« La sécurité, vous l'aurez », on connaît cette promesse du premier gouverneur civil.

Le *Courrier de Tizi-Ouzou* fait précéder de cette promesse d'Albert Grévy une longue énumération de crimes dans la province d'Alger, sur lesquels comme toujours « la justice informe. »

M. Tirman, qui cependant se distingue réellement par son mérite dans les fonctions difficiles de gouverneur général, ne peut-il donc, lui aussi, assurer cette sécurité tant promise aux colons ?

Si, comme il est probable, l'obstacle vient toujours de la routine bureaucratique, pourquoi, une bonne fois, ne pas nettoyer les écuries d'Augias. Il y en a réellement trop de ces budgétivores dont le seul mérite est le pédantisme ignorant et l'impertinence.

Dans la province de Constantine, la lutte pour la validation ou l'invalidation des députés de la province, MM. Treille et Thomson, députés Kaschirs, (consacrés par le consistoire juif), a absorbé toute la presse.

On a lutté, crié, tempêté, on s'est injurié dans les deux camps, et les plus surpris de la validation ont été les deux élus eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, nous devons signaler avec la *Seybouse*, de Bône, le développement considérable de la culture de la vigne en Algérie.

Il résulte de la statistique viticole et vinicole de 1884, les chiffres suivants :

	Hectares plantés	Hectolitres récoltés
Oran	22.716	389.328
Alger	16.797	344.294
Constantine	16.193	157.277
Totaux	55706	890.899

En prenant un prix moyen de 22 fr. l'hectolitre, nous avons ainsi un rendement de 20 millions.

Ces résultats engageront, il faut l'espérer, les capitaux français à passer la Méditerranée.

Le *Réveil de Mascara* publie une remarquable étude sur les forêts et les sécheresses. La Ligue du reboisement trouve dans la feuille oranaise un défenseur intelligent et instruit tout à la fois ; il serait à désirer que toute l'Algérie persévérait dans cette voie.

Tout le monde se rappelle Tartarin de Tarascon et son voyage ; ses aventures, ses fauves. Le *Petit Africain* raille également les Tartarins qui racontent leurs prouesses cynégétiques et donne une statistique qui établit que les fauves de l'Algérie ne sont pas aussi nombreux qu'on veut bien le dire. C'est ainsi que du 1^{er} janvier 1873 au 31 décembre 1884, il n'a été tué que 202 lions adultes et jeunes, 1.204 panthères adultes et jeunes, soit, par an, 18 lions seulement et 110 panthères.

Le *Mont Atlas* nous apprend la constitution, à Oran, d'un syndicat des viticulteurs du département. Il y a longtemps qu'une semblable création nous paraissait devoir s'imposer non seulement pour un département, mais pour toute l'Algérie. Le premier pas est fait, espérons qu'il ne sera pas le dernier.

Si les trois départements arrivaient à se syndiquer, et à créer une marque des vins d'Algérie, la richesse de la colonie serait au moins triplée. Dans un autre ordre d'idée, notre estimable confrère signale un fait, dont l'autorité algérienne devrait s'émouvoir.

Un pèlerin algérien, muni d'un passeport français l'autorisant à aller faire du commerce en Egypte, serait allé jusqu'à la Mecque, et à son retour il se serait rencontré en Tripolitaine avec le chef des Inoussis.

Revenu par terre, jusqu'à Bougie, il aurait eu une nouvelle conférence à Badoué, enfin à Alger, il aurait réuni une assemblée des Khouans et des notabilités musulmanes auxquelles il aurait rendu compte de sa mission.

Le *Courrier d'Oran* étudie d'une façon très sérieuse et très nette la proposition faite par M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, demandant la nomination d'une commission chargée de rechercher dans quelle mesure pourrait être réalisée l'assimilation au département, des colonies placées actuellement sous le régime du Senatus consulte du 3 mai 1854.

Notre sympathique confrère approuve la proposition de M. Isaac et espère qu'elle sera prise en considération.

Terminons par une spirituelle trouvaille du *Charivari Oranaïs* qui, pour combler tous les déficits existant, propose de taxer à 10 centimes ou 5 centimes tous les consommateurs entrant dans les cafés. Pour être originale, l'idée n'en est pas moins bonne, car, assurément, cet impôt ne saurait peser sur les nécessiteux.

UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES
JOURNALISTES DES DÉPARTEMENTS
(*La Justice*, 8 février 1890)

Les journalistes et directeurs de journaux des départements et de l'Algérie, réunis en congrès, le 3 février 1890, salle Lemaire, à Paris, sur la convocation de M. Joanne-Magdelaine, directeur de la *Revue de la Presse départementale*, ont décidé de fonder une association professionnelle chargée de défendre les intérêts de la Presse départementale et algérienne sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

Ils ont chargé la commission d'initiative ainsi formée :

MM. Joanne-Magdelaine, directeur de la *Revue départementale*, 2, rue Bervic, à Paris, président.

Alph. Bertrand, directeur de la *Correspondance républicaine*, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président.

A. de Lassalle, directeur du *Journal de Lot-et-Garonne*, vice-président du Syndical de la presse départementale de l'Appel au peuple (Agen), vice-président.

Horace Moisand, directeur du *Moniteur de l'Oise*, conseiller général, vice-président.

Ed. Grauce, directeur du *Journal de Saint-Denis*, secrétaire général.

Ed. Larcher, rédacteur correspondant du *Progrès de la Meuse*, secrétaire.

H. Véron, publiciste, trésorier,

L. Ariste, membre de la Société des gens de lettres, directeur du *Midi républicain* (Toulouse).

L. Aumérat, directeur de la Dépêche algérienne (Alger).

R. de Cadehol, rédacteur en chef du *Journal du Havre* (Le Havre).

E. Delpit, rédacteur en chef de l'*Écho douaisien* (Douai).

E. Dreyfus, directeur administrateur de la *Frontière* (Belfort).

L. Ferbeyre, rédacteur en chef du *Petit Niçois*, officier d'académie (Nice).

J. Gabriel, directeur du *Petit Méridional* (Montpellier).

L. Gay, administrateur du *Soleil du Midi* (Marseille).

L. Gontier, directeur du *Patriote des Vosges* (Neufchâteau).

Mitre-Deslandelles, rédacteur en chef de l'*Avenir de la Mayenne* (Laval).

L. Parassols, secrétaire dé la rédaction de la *Démocratie du Cher* (Bourges).

Eng. Petit, rédacteur en chef du *Journal du Loiret* (Orléans).

H. Théolier, rédacteur en chef du *Mémorial de la Loire* (Saint-Étienne).

De convoquer à nouveau pour le 3 mars, à Paris, tous les directeurs de journaux de province et d'Algérie, ou leurs représentants.

À cette réunion, un projet de statuts sera présenté par la commission, discuté et adopté.

NÉCROLOGIE (*L'Événement*, 4 octobre 1897)

Un de nos distingués confrères de la presse algérienne, M. Muston, vient de mourir. Il avait fondé à Alger une importante agence télégraphique, l'Agence africaine, et transformé plusieurs journaux algériens qui sont devenus des organes d'information très complets.

M. Muston était propriétaire et directeur de la *Dépêche algérienne*.

Émile-Louis LACANAUD,
directeur et co-propriétaire

Né à Bourg-de-Péage (Drôme), le 24 avril 1858.
Fils de Denis-Marius Lacanaud, 32 ans, chapeleur, et de Maria Virginie Baudin, s.p.
Marié à Victorine Sitgès, sœur de l'[armateur](#). Dont : Suzanne, mariée à Lucien Perrier, fils du directeur de l'*Écho d'Oran*, et Marcelle, mariée à Eugène Robe, avocat à la cour d'appel.

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 27 juillet 1902) : directeur politique et co-propriétaire de la *Dépêche algérienne*, journal quotidien d'informations et d'opinion gouvernementale. Souscription de 50.000 fr. pour la construction du sous-marin *L'Algérie* (1899) et de 30.000 fr. pour les sinistrés de la Martinique (éruption de la montagne Pelée en 1902). Tirage : 30.000 exemplaires. Lieutenant au 10^e bataillon territorial de zouaves. Officier du Nicham-Iftikhar. Membre du Comité de répartition des secours aux faméliques d'Algérie. Parrainé par Frédéric Altairac, maire d'Alger.

Il s'intéresse en juin 1908 à l'exploitation des [phosphates du Djebel-Onk](#), affaire qui fera grand bruit et ne débouchera sur rien.

Capitaine d'infanterie coloniale mobilisé du 2 août 1914 au 15 janvier 1916.

Administrateur de la [Société franco-algérienne des carburants](#) (1922) : encore un bide.

Membre de nombreuses sociétés savantes, amicales, sportives.
Officier d'académie.
Officier de la Légion d'honneur du 11 août 1922 (min. Intérieur), parrainé par Ch. de Galland, ancien maire d'Alger : publiciste à Alger.
Décédé à El-Biar, le 8 juin 1928.

Duel à Alger
(*Le Petit Républicain de l'Aube*, 5 février 1898)

Alger, 4 février. — Une rencontre à l'épée a eu lieu cet après-midi entre MM. Laurens, directeur du *Télégramme algérien*, et Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, motivé par un article de presse relatif aux troubles d'Alger.

À la première reprise, M. Lacanaud a été atteint au sein gauche d'une blessure pénétrante de deux centimètres.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1898
(*Journal des débats*, 20 avril 1898)

Algérie. — M. D. Cournier, maire de Fort-de l'Eau, adresse à la *Dépêche algérienne* la lettre suivante :

Monsieur le directeur de la *Dépêche algérienne*,

Dans son compte rendu de la tournée de M. Drumont au Fort-de-l'Eau et Aïn-Taya, le reporter de la *Dépêche* me fait figurer comme m'étant mis à la tête du cortège qui est allé recevoir le candidat à la députation. Il y a là une erreur matérielle que je crois devoir relever. Vieux républicain, ayant pour principe de ne flagorner personne, il ne me convenait pas de prendre part à une manifestation que j'ai autorisée par respect pour la liberté de chacun, mais que je réprouve comme un acte de fétichisme aussi déplacé qu'inopportun, et indigne de républicains sérieux.

NOTRE SOUSCRIPTION
(*Le Matin*, 21 février 1899)

Une lettre éloquente. — Les résultats définitifs de notre appel au public. — La dernière liste.

Notre excellent confrère le directeur de la *Dépêche algérienne*, qui a pris une si grande part au succès de la souscription patriotique ouverte pour offrir un sous-marin à la France, nous adresse la belle lettre qu'on va lire

LA DÉPÊCHE ALGÉRIENNE
ALGER

18 février 1899.

Monsieur et cher confrère,

L'appel que le *Matin* adressait aux patriotes pour inciter, par un mouvement d'opinion, à la construction immédiate d'un premier sous-marin du type Gustave-Zédé, devait être entendu, aussi bien par les Français résidant en Algérie que par leurs compatriotes de la métropole. C'est pourquoi nous avons ouvert, à l'exemple de votre journal, une souscription dont vous avez bien voulu, à plusieurs reprises, constater les résultats.

En vous adressant ci-jointe ,la somme de quarante-cinq mille francs en un chèque n° 2358 de la Banque de l'Algérie sur le Comptoir national d'escompte de Paris, permettez-nous de vous remercier, au nom des souscripteurs algériens, de nous avoir donné l'occasion d'affirmer, une fois de plus, nos sentiments d'inaltérable affection pour la mère patrie. Permettez-nous aussi de vous témoigner de notre gratitude pour avoir obtenu du ministre de la marine que le second sous-marin, construit avec l'excédent des sommes recueillies, porte le nom d'*Algérien*.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

ÉMILE LACANAUD,
directeur de la *Dépêche algérienne*.

Les chiffres annoncés par cette lettre et ceux que nous apportent nos dernières correspondances de la province et des autres villes d'Algérie portent à plus de trois cent quatre-vingt-un mille francs le total de la souscription. Aussitôt que nous aurons mis en ordre les relevés qui viennent de nous parvenir, nous publierons notre dix-huitième et dernière liste, et nous placerons sous les yeux du public le résumé de la belle et généreuse manifestation à laquelle il a bien voulu s'associer.

Dès maintenant, nous pouvons dire que l'offrande nationale destinée à hâter la construction des bateaux sous-marins s'élève, en y comprenant les dons en nature, à plus de quatre cent cinq mille francs.

INFORMATIONS ALGÉRIENNES
(*La Libre Parole*, 29 janvier 1902)

(De notre correspondant particulier)
Les obsèques du jeune Mallebay

Alger, 28 janvier

Aujourd'hui, ont eu lieu les obsèques du jeune Mallebay, fils de notre confrère et ami, directeur du *Turco*. Le registre déposé à la porte de la maison mortuaire se couvre de signatures bien avant la levée du corps.

Les couronnes, bouquets et gerbes affluent. Nous remarquons parmi les couronnes celles offertes par Édouard Drumont, la *Dépêche algérienne*, les voltigeurs algériens, la Société musicale, et la gerbe offerte par le syndicat de la presse algérienne.

Le deuil était conduit par le plus jeune fils de Mallebay et quelques amis de la famille, car le malheureux père, au moment du départ, tant la douleur contenue l'étreignait, fut pris d'une syncope.

Dans l'énorme assistance suivant le convoi nous remarquons Drumont, Pellinq et Gardon, adjoints au maire d'Alger, Chaze, maire de Mustapha, Gaston Mery, Louis Régis, les conseillers généraux antijuifs, Vomot, ancien maire, Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, Domergue, rédacteur de l'*Antijuif*, secrétaire de Max Régis, les représentants de tous les journaux d'Alger, plusieurs conseillers municipaux d'Alger et de Mustapha et de nombreuses notabilités commerciales.

Les cordons du poêle étaient tenus par Édouard Drumont et MM. Chaze, Pellinq, Gaston Mery, Louis Régis, Voinot, le capitaine Pebeyre et Sudraud.

Le député d'Alger a suivi le convoi jusqu'au cimetière.

À midi, la cérémonie terminée, la foule se retirait très émue.

CROIX DE L'INTÉRIEUR
(*Le Matin*, 26 juillet 1902)

La date de la publication. — Quelques noms

La publication des croix du ministère de l'intérieur est retardée de vingt-quatre heures ; elle ne sera faite que dimanche matin au Journal officiel.

Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons indiquer les noms de cinq nouveaux chevaliers, savoir MM. ... Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, à Alger ...

À ALGER.

Les fiches des officiers du 19^e corps.
Protestation du vénérable de la loge d'Alger.
(*Le Journal*, 29 novembre 1904)

ALGER, 28 novembre. (De notre correspondant particulier.) —Dans un numéro paru ce matin, la *Dépêche algérienne* publiait deux colonnes entières de fiches concernant les officiers du 19^e corps, et fournies par M^e Dupuy, avoué à Alger, et vénérable de la Loge Bélisaire. Ces fiches concernaient entre autres le général Servières, commandant du 19^e corps ; les colonels Dubail et Exelmans, et particulièrement, le commandant Laquièvre, du service des affaires indigènes, qui était montré comme un concussionnaire sans scrupules.

M^e Dupuy, en réponse à cette publication, adresse aujourd'hui la lettre suivante au directeur de la *Dépêche algérienne* :

Je lis dans votre service télégraphique de ce matin une série de fiches que j'aurais établies sur un certain nombre d'officiers. Toutes ces fiches sont apocryphes ; en tous cas, elles n'émanent pas de moi.

Ne sachant à quel journal votre correspondant a emprunté cette publication, je vous serais reconnaissant de vouloir bien insérer ma protestation indignée. Si je reconnais aux républicains le droit de fournir aux personnes autorisées qui les leur demandent des renseignements sur la conduite politique des fonctionnaires et des officiers, je réprouve avec la dernière énergie toute immixtion dans leur vie privée ou celle de leur famille. Il suffit, d'ailleurs, de lire ces fiches, pour se convaincre que je n'ai pas pu les établir. Je ne connais aucun des officiers qui y sont désignés et elles renferment des détails tels que seuls leurs intimes ont pu les révéler.

J'accepte la responsabilité de mes actes, mais non de ceux qu'on m'impute à tort. J'ai fourni des renseignements sur un certain nombre d'officiers ; aucun n'a eu à regretter mon intervention.

Veuillez agréer, etc.

G. DUPUY.

D'autre part, M^e Dupuy a écrit au commandant Laquière, pour s'inscrire en faux contre la fiche le concernant, à laquelle il affirme être absolument étranger.

LE CONGRÈS DES ORIENTALISTES (*L'Éclair*, 22 avril 1905)

Alger, 21 avril. — Les travaux des sections se poursuivent avec d'autant plus d'activité que l'on veut tout voir, à Alger, dans les environs et bien au delà.

.....

Permettez que je vous dise un mot de la musique arabe et de la conférence qui a précédé l'audition. Sans courtoisie exagérée, on peut qualifier de magistrale la conférence de notre frère Rouanet, directeur de la *Dépêche algérienne*. C'est une histoire de la musique arabe depuis l'origine si lointaine jusqu'à nos jours, qu'il nous a contée en la précisant par des détails pittoresques autant que scientifiques. Les exemples étaient là qui démontraient la sûreté de la théorie, et par la chanson des hôtes, d'un rythme que Platon repoussait en raison de son caractère licencieux et bachique, par d'autres pages musicales et vocales, empruntées aux trois périodes essentielles de la mélodie arabe, nous avons pu assister aux transformations d'une musique qui, selon la comparaison originale de M. Rouanet, a suivi une marche parallèle à celle de l'architecture. Ce sont d'abord deux ou trois sons, une forme horizontale. Puis des ornements surgissent des arabesques, des modes à l'infini. Jugez donc ! Le conférencier a parlé de 1.426 façons de varier les sons. Il a pris la musique arabe 2.500 ans avant notre ère et nous a prouvé avec une clarté lumineuse que, depuis le XII^e siècle, elle n'a pas évolué. M. Rouanet voit dans cet art une richesse qui a donné à d'illustres génies proches de nous : Beethoven, Berlioz, des occasions de s'en servir. Mais cette mine menace de s'épuiser en ce sens que musiciens et chanteurs ne font plus d'élèves. Grâce à la passion de M. Rouanet pour cet art qui ne trouve plus de prêtres et grâce à l'appui du gouverneur général, il est possible que l'on constitue comme un conservatoire de musique arabe et qu'on perpétue les sensations singulières, dolentes ou voluptueuses, qu'elle semble toujours avoir produites, même aux temps les plus reculés. Une foule attentive remplissait jusqu'aux moindres coins du palais consulaire. Elle a fort applaudi M. Rouanet, et ce ne fut que justice.

LETTRE D'ALGÉRIE
(*Le Sémaphore de Marseille*, 22 décembre 1905)

Il y avait quelque temps que le Comité du vieil Alger* ne s'était réuni, mais ce n'était pas une raison pour en déduire que ses membres se désintéressaient de la mission qu'ils se sont assignée. L'ardeur à l'accomplir qui les animait dès le début subsiste. On en peut juger par les décisions prises à l'assemblée générale de vendredi : organisation de conférences-promenades dans la haute ville et les environs ; interdiction de l'affichage sur les mosquées et les fontaines arabes ; restauration et nettoyage de certains monuments ; préservation de la grotte de Cervantès menacée par la création prochaine d'une voie dans le voisinage ; établissement, dans la Casbah, de zones où le caractère indigène des maisons devra être conservé, etc. Ce programme, on le voit, est déjà pas mal nourri, mais, avec l'appui du gouverneur général, qui fait partie du Comité, avec le contours des membres qui composent le bureau, notamment de l'actif M. Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, sa réalisation prochaine ne saurait faire l'ombre d'un doute. Et Alger y aura gagné de conserver, dans quelques-uns de ses quartiers, son originalité, ses curiosités de ville africaine qui font l'admiration de ses visiteurs et l'orgueil de ses habitants.

Joseph Alicante.

MARIAGE
(*Le Figaro*, 7 juin 1907)

M. Paul Perrier, notre distingué confrère, le directeur de l'*Écho d'Oran*, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général, et M^m Perrier, nous font part du mariage de leur fils, Lucien, avec M^{lle} Suzanne Lacanaud, fille du directeur de la *Dépêche algérienne*, un autre de nos sympathiques confrères.

Le « Rembrandt » à Alger
(*Le Journal général de l'Algérie*, 5 août 1909)

À l'occasion de l'arrivée du « Rembrandt » à Alger, inaugurant son nouveau service reliant Alger aux principaux ports du Nord, du Maroc et de l'Italie, la Compagnie de navigation Nederland avait organisé abord, lundi matin, une brillante réception...

Lys du Pac, rédacteur en chef de la *Dépêche algérienne*

UN DUEL TERRIBLE MAIS INOFFENSIF
Les adversaires échangent six balles, mais ils tirent en l'air.
(*Le Journal*, 17 mars 1910)

ALGER, 16 mars. (Par dépêche de notre correspondant particulier.) — À la suite d'une polémique de presse, une rencontre eut lieu, aujourd'hui, entre M. Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, et M. Mallebay, directeur des *Annales africaines*.

Les conditions de la rencontre portaient six balles au commandement et à vingt mètres.

Au premier coup de feu, M. Lacanaud tira en l'air ; puis, au deuxième coup de feu, les deux adversaires tirèrent en l'air. Les témoins décidèrent alors de ne pas continuer le combat.

Les adversaires ne se sont pas réconciliés.

CORRESPONDANCE
(*La Dépêche coloniale*, 7 octobre 1911)

À propos de notre article : « L'Algérie d'après un grand journal arabe », nous recevons la lettre suivante :

Paris, 6 octobre 1911.

Mon cher confrère,

On me communique aujourd'hui, à mon retour de Suisse, l'article paru dans la *Dépêche coloniale* du 28 septembre, sous la signature de M. Gaudet-Demombynes.

J'ai eu, en effet, une conversation avec le directeur du journal égyptien *Moayyed* à l'aide d'un interprète qui a dû très inexactement rapporter mes paroles car, en ma qualité de vieil Algérien, je n'ai pu tenir un langage aussi contraire à ma pensée et à la réalité.

Veuillez agréer, etc.

E. Lacanaud,
directeur de la *Dépêche algérienne*.

POLITIQUE TUNISIENNE
(*La Politique coloniale*, 28 mars 1912)

L'instruction judiciaire ouverte sur les menées des agitateurs tunisiens qui viennent d'être frappés, les uns d'expulsion, les autres d'internement, déterminera avec précision, la part de responsabilité qui leur incombe dans l'échauffourée du Djellaz et dans le boycottage des tramways. Elle nous permettra également d'être fixés sur le but politique poursuivi par ce comité secret qui, depuis cinq mois s'est constitué, à l'état de pouvoir rival et occulte, en face des autorités régulières de la Régence. En attendant, l'enquête à laquelle vient de procéder sur place le directeur de la *Dépêche algérienne* nous apporte un précieux commencement de lumière sur les raisons qui ont amené le résident général à proposer, et le gouvernement beylical à prendre, contre les chefs de cette agitation, les mesures que, dans un grand journal de Paris, on a taxées d'arbitraires.

.....

Le Bal du Gouverneur
(*L'Écho d'Alger*, 26 mai 1912)

M. Lacanaud, directeur de la « *Dépêche algérienne* », et M^{me} ; M. Baïlac, directeur de l' « *Écho d'Alger* », et M^{me}...

NOTE DU JOUR
(*L'Écho d'Alger*, 22 juillet 1912, p. 1, col. 1-2)

« Le Maire de la ville d'Alger informe ses concitoyens que l'état sanitaire de la ville et de ses environs demeure très satisfaisant et n'inspire aucune inquiétude. »

Afin de donner plus de poids à cette affirmation officielle, M. le maire invite ses concitoyens à se rendre en foule au Ruisseau où le plus cordial accueil leur est réservé.

Ils pourront constater que tout ce qui a été dit sur la situation sanitaire de ce charmant quartier ne sont que des racontars exagérés, dont les communiqués officiels ont fait bonne justice.

L'état de la santé publique n'a jamais été aussi florissant aussi bien au Ruisseau qu'à El-Kettar où malades et internes se portent à ravir.

Aussi M. Prévost, rédacteur au *Cri d'Alger*, et M. Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne*, se rendront-ils ce soir à cinq heures au Ruisseau où, en présence du public, ils dégusteront quelques-uns des produits de l'épicerie Mosti et visiteront ensuite en détail la poterie Molber. Si cette expérience n'est pas suffisamment concluante et si les personnes présentes ne sont pas convaincues, M. Prévot saisira un rat capturé dans l'Oued-Merda et lui cherchera les puces.

Afin de montrer au public que les allégations de l'*Écho d'Alger*, en ce qui concerne l'hygiène et la propreté, sont inspirées par les haines politiques, M. Prévot et M. Lacanaud prendront en commun un bain dans les eaux limpides de l'oued sus-nommé.

Cette expérience une fois faite, que restera-t-il de nos mensonges intéressés ? Rien que le regret d'avoir induit la population en erreur, en lui racontant qu'il existait aux portes d'Alger un ruisseau infect, une pourriture innommable, alors qu'il s'agissait d'un gracieux torrent aux rives embaumées.

Faut-il que la haine de M. de Galland nous ait perverti les sens ?...

Une seule excuse peut être invoquée par nous : M. Lacanaud par l'organe de son appendice caudal — si j'ose dire — a révélé que nous voulions vendre Alger à Oran et à Tunis. Le marché est conclu, l'argent versé.

Pour flatter un peu notre marchandise nous demandons qu'on la nettoie : ce sera au moins ça de gagné !...

DZIRI.

Ambroise Samuel *Rodolphe* Joseph REY,
collaborateur et conseil

Né à Genève, le 14 sept. 1866.

Famille d'émigrés protestants français.

Fils de William Rey, négociant, et de Charlotte Jeanne Clotilde Bouvier.

Frère de Jean-Marc-*Barthélémy* Rey (Genève, 6 janvier 1858-Paris, mars 1918) : banquier à son compte à Paris, célèbre collectionneur d'art religieux, engagé volontaire en 1914, lieutenant-interprète, au Gouvernement militaire de Paris, tué dans un bombardement de la Luftwaffe sur la capitale.

Et de Jean Alexandre Rey (Lausanne, 11 août 1861-Paris, 25 décembre 1935) : ingénieur civil des mines, administrateur-directeur des Établissements Sautter, Harlé et Cie

Marié en 1892 à Gabrielle Bouvier, fille d'un professeur à l'Université de Genève. Dont Simone, mariée à Maurice Rouge, fils d'un professeur à la Sorbonne, et Charles, marié à Angeline Simeray.

Veuf, remarié en 1926 avec Annette Barbe.

Avocat à la cour d'appel d'Alger.

Bâtonnier de la cour appel Alger (1923-1925)

Avocat-conseil de l'Algérie et de la Tunisie.

Conseiller général d'Aumale (1901-1912),

Délégué financier d'Aumale-Bouïra (1901-1907)

membre du Conseil supérieur de l'Algérie

Administrateur de l'hôpital civil d'Alger,

Correspondant à Alger du Journal des débats, de la Revue de Paris, du Temps, d'Excelsior...

Auteur de : *Une grande œuvre nationale, l'Algérie*.

Président des Amis du musée d'Alger et des amis du musée Franchet-d'Esperey (musée de l'armée d'Afrique), etc.

Officier de la Légion d'honneur du 21 oct. 1932.

Décédé à Alger, le 7 novembre 1942.

Conférence sur la guerre.
(*La Dépêche algérienne*, 18 février 1915)

Notre collaborateur et ami Rodolphe Rey, dont les bulletins du jour, publiés dans la « Dépêche », sous la signature R. R., avaient commenté les événements de la guerre depuis le début des hostilités, vient de rentrer d'une tournée de deux mois sur le front et dans la zone des armées.

Au cours de ce voyage d'étude, Rodolphe Rey a tenu à se documenter, non seulement sur la situation militaire des troupes alliées, mais aussi sur tous les grands problèmes économiques, financiers et sociaux que pose le conflit mondial où nous sommes engagés. On sait que le souci d'être complètement renseigné l'a conduit jusqu'en Egypte, pour y constater la répercussion des événements actuels sur cet important groupement de l'Islam.

C'est le résultat de cette enquête que notre collaborateur va livrer à l'opinion algérienne. Sollicité par de nombreux amis et par les Comités des œuvres d'assistance, qui l'avaient, d'ailleurs, chargé de vérifier les résultats de leurs efforts au profit de nos

soldats, Rodolphe Rey, avant de reprendre en tête du journal son bulletin si apprécié, donnera, sous les auspices des autorités civiles et militaires, une conférence après-demain, samedi, à cinq heures du soir, au grand théâtre, que met gracieusement à sa disposition la municipalité d'Alger.

La location sera ouverte aux deux guichets du théâtre dès demain, vendredi, de 10 heures à 5 heures du soir. Le tarif des places, que nous publierons demain, sera celui réduit des matinées, sans aucun droit de location d'avance. Il ne sera fait aucune quête.

Le montant intégral de la recette sera partagé entre les diverses œuvres de guerre de notre ville.

CONFÉRENCES

UNE CONFÉRENCE À ALGER (*Le Figaro*, 2 mars 1915)

Notre correspondant d'Alger nous écrit que M. Rodolphe Rey, le distingué directeur [erreur] de la *Dépêche algérienne*, vient de faire, au théâtre municipal, une conférence sur la guerre qui a obtenu un succès considérable.

Nourrie de faits, bourrée d'anecdotes savoureuses sur le courage plein de bonne humeur de nos soldats, cette conférence s'éleva aux applaudissements de l'assemblée extrêmement nombreuse et des plus choisies, jusqu'à la plus belle éloquence.

L'orateur fut particulièrement acclamé quand, examinant les magnifiques bénéfices de la victoire prochaine, il s'écria :

Dans l'ordre social, nous aurons tous pris conscience de nos devoirs de solidarité, d'aide mutuelle. Le rapprochement sous le feu de l'ennemi des citoyens de toutes castes et de tous rangs aura fait disparaître bien des préventions, bien des préjugés. Ayant couru les mêmes dangers, confondus sous le même uniforme, croyant et incroyant, curé, pasteur, rabbin, patron et salarié, riche et pauvre, rentier et travailleur se seront aperçus que La différence des convictions, des métiers, n'empêche pas un même cœur de battre dans toutes les poitrines, et qu'entre Français on peut toujours se mettre d'accord.

Dans l'ordre national, dans l'ordre mondial, nous verrons ce magnifique spectacle d'une France redressée, levant un front que ne barre plus le pli de la défaite, honorée de tous chapeau bas, reprendre dans le cortège des pays civilisés ce premier rang qui lui avait été momentanément ravi. Il suffira à nos négociants, à nos industriels, à nos producteurs, de vouloir avec méthode, fermeté et même audace, pour élargir à l'infini le champ de leur activité.

On ne saurait mieux dire et les bravos des auditeurs le prouveront à M. Rey.

CONTRE LA CENSURE POLITIQUE

PÉTITION AUX CHAMBRES (*Le Figaro*, 5 septembre 1915)

Nouvelles adhésions :

Herriot, sénateur, maire de Lyon.

A. Cortillot, directeur du *Journal de l'Aisne*.

Maurice Réal, rédacteur parlementaire à la *Petite Gironde*.

Fernand Le Borne, vice-président de l'Association de la critique dramatique musicale.

Tancrède Martel, homme de lettres.

[Lacanaud, directeur de la Dépêche algérienne.](#)

Émile Larcher, de la *Revue algérienne*.

M. Souchier, directeur, et Louis Mercier, rédacteur en chef du *Journal de Roanne*.

Claude Goujat, ancien député, rédacteur à la *Réforme de la Nièvre*.

G. Mérand, avocat.

Guillaume Corfec, directeur de l'*Indépendance bretonne*.

André Girard, rédacteur aux *Temps nouveaux*.

Ludovic Fabre, rédacteur au *Nouvelliste*.

Chambon de Bonin, avocat.

Edgar de Vernejoul, du *Foyer du soldat*.

Comte Bégonen, membre de l'Association professionnelle de la Presse républicaine.

Vidal, directeur du *Petit Oranais*.

Louis Baume, rédacteur en chef de la *France chevaline*.

Alamothe, publiciste.

Jean Philip, ancien chef de cabinet au ministère de l'intérieur.

CARNET.

(*La Dépêche algérienne*, 24 septembre 1915)

Nécrologie. — Un nouveau deuil vient de frapper M^{me} et M. Émile Lacanaud, directeur de la « Dépêche algérienne » : M^{me} veuve Jean Sitgès, mère de M^{me} Lacanaud, est décédée, hier, à Saint-Eugène.

Depuis quelque temps déjà, la santé de M^{me} Sitgès donnait de sérieuses inquiétudes à tous les siens. Leurs soins et leur sollicitude n'ont pu qu'adoucir les derniers moments de la défunte, qui s'en va entourée des regrets de ses enfants et de ses petits-enfants.

À ses fils, MM. [Jean Sitgès](#), président de la chambre de commerce espagnole d'Alger, et Jacques Sitgès, armateur ; à ses filles, M^{mes} Fontana, Lacanaud, Axiach et M^{lle} Antoinette Sitgès, à tous les membres de leurs familles, nous présentons l'expression de nos condoléances les plus cordiales et les plus sincères.

Nous prions tout particulièrement M^{me} Lacanaud et notre cher directeur de croire à la part bien vive et bien respectueuse que nous prenons à leur douleur, à l'occasion de ce deuil qui les éprouve si cruellement, une nouvelle fois, dans leurs plus chères affections.

Dans la Légion d'honneur.

(*La Dépêche algérienne*, 1^{er} novembre 1920)

Pour apprécier le rôle joué au cours des hostilités par notre ami M^e Rodolphe Rey, nous sommes bien placés à la « Dépêche algérienne ». Dès le premier jour de la mobilisation, il s'était spontanément mis à notre disposition — nos principaux collaborateurs appelés sous les drapeaux — pour renseigner et réconforter l'opinion de sa plume alerte et brillante. On se souvient de la série d'articles qu'il a publiés en tête de notre journal, pendant près de deux ans, et dans lesquels il commentait au jour le jour, avec un optimisme raisonnable, les principaux événements de la grande lutte. Deux fois, la seconde à titre de correspondant de guerre attaché au Grand Quartier Général, il s'est rendu sur le front, afin de pouvoir parler en connaissance de cause de l'admirable effort de nos armées. Secrétaire général de la Croix-Rouge, il a consacré son activité et

son talent d'organisateur au développement de cette œuvre admirable. Dans la grande presse de Paris, il a décrit et glorifié le concours filial donné par l'Algérie à la Mère-Patrie en danger.

Tels sont les principaux services que proclame la Croix de la Légion d'honneur attribuée à notre ami, sans parler des mérites professionnels de l'avocat, et membre du Conseil de son ordre, et de la considération dont il jouit dans le monde judiciaire.

Philanthrope convaincu, spécialiste des questions d'hygiène, connaissant admirablement tous les rouages de l'administration municipale et tous les besoins de notre populeuse cité, le docteur Barraud fut, pendant la période critique de la guerre le collaborateur assidu et compétent de M. de Galland ; aujourd'hui encore, il apporte son concours éclairé à l'œuvre municipale.

.....

C'est avec la plus vive satisfaction que nous relevons, au nombre des nouveaux chevaliers appartenant à la presse parisienne, le nom de notre excellent collaborateur parlementaire et ami M. Marcellin, dont nos lecteurs ont toujours apprécié la documentation si sûre et les jugements si clairvoyants sur la politique générale. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus cordiales félicitations.

« Feuilles d'El-Djezaïr ».
(*La Dépêche algérienne*, 1^{er} novembre 1920)

Notre collaborateur Henri Klein vient de publier, dans une nouvelle série de « Feuilles d'El-Djezaïr », une monographie de l'enseignement d'Alger, étudié depuis 1830 jusqu'à la présente année. Dans ce curieux travail, qui nécessita de longues et patientes recherches, les trois ordres du corps universitaire sont passés en revue. Nombre de faits, d'incidents de tous genres, sont ainsi rappelés, par lesquels s'illumine d'un jour nouveau le passé du Vieil Alger scolaire.

L'ouvrage se trouve aux librairies Jourdan-Carbonel, Chaix et Rélin.

Mariage
(*Le Sémaphore algérien*, 4 avril 1923)

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de M^{me} Marcelle Lacanaud, fille de M^{me} et M. Émile Lacanaud, directeur de la « Dépêche algérienne », officier de la Légion d'honneur, avec M. Eugène Robe, avocat à la cour d'appel, croix de guerre, fils de M^{me} et M. Eugène Robe, procureur général près la cour d'appel, officier de la Légion d'honneur.

La bénédiction nuptiale sera donnée le 12 avril, à dix heures trente, en l'église Saint-Augustin.

Cette union liera deux familles des plus estimées de la capitale nord-africaine auxquelles nous adressons nos sincères compliments.

AVIS DE DÉCÈS
(*La Dépêche algérienne*, 1^{er} mars 1925)

Monsieur Émile Lacanaud officier de la Légion d'honneur, directeur de la « Dépêche algérienne » ;

Monsieur Lucien Perrier, secrétaire général de la « Dépêche algérienne », et madame Lucien Perrier, née Lacanaud, et leurs enfants : mademoiselle Lucienne Perrier et monsieur Raoul Perrier ;

Monsieur Eugène Robe, avocat à la cour d'appel, et madame Eugène Robe, née Lacanaud, et leur fille Micheline ;

Monsieur et madame Pierre Fontana et leurs enfants ; monsieur Fernand Fontana ; monsieur et madame Georges Fontana et leurs enfants ; monsieur et madame Albert Gaucher, née Fontana, et leurs enfants : monsieur le commandant Godefroy Martin, officier de la Légion d'honneur, et madame Martin, née Fontana, et leurs enfants ;

Monsieur Jean Sitgès, chevalier de la Légion d'honneur, madame Jean Sitgès et leurs enfants ;

Monsieur Marcel Sitgès ; monsieur et madame Henri Dufour, née Sitgès ; monsieur Jean Sitgès ;

Monsieur et madame Jacques Sitgès et leur enfant, Jacques Sitgès ;

Monsieur et madame Michel Axiach, née Sitgès, et leurs enfants ; monsieur et madame Jean Axiach et leur enfant ; monsieur et madame André Axiach ; mesdemoiselles Louise et Maria Axiach ;

Mademoiselle Antoinette Sitgès ;

Monsieur Paul Mueton, directeur de l'« Agence Africaine » ;

Le docteur et madame Max Coudray et leurs enfants ;

Les familles Perrier d'Oran ; Robe ; Mannoni, d'Oran Laffont de Marseille ; Beaugeard ; Jacques Orts ; Marie Orts ; Estève ; Tuduri ; Garcia ; Barret ; Masson : Gamon ; Bertrand ; Henri Bourgain ; veuve Axiach ; Charles Axiach ; veuve Charles Zamith ; Paul Axiach Antoine Merlo ; Martin-Dupont, du Havre ; Marcel Soulié ; Coudray ; B. Fontana ; veuve L. Boyer ; Réalini ; Vidal.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

madame Victorine LACANAUD
née SITGÈS

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, alliée et amie, décédée à Alger, le 28 février.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 1er mars, à dix heures très précises

On se réunira au domicile mortuaire, 81, rue d'Isly.

OFFICE D'ETAT-CIVIL (Cie G. Trouvain, de Paris). L. Cosso-Gentil, directeur à Alger, 62 et 64.

Nécrologie
(*La France militaire*, 15 mars 1925)

Le commandant Godefroy Martin, et M^{me}, viennent d'être mis en deuil par la mort de leur cousine, M^{me} Lacanaud, épouse de M. Émile Lacanaud, directeur de la « Dépêche algérienne », officier de la Légion d'honneur décédée à Alger, où ont eu lieu d'imposantes obsèques.

Cercle littéraire
(*L'Écho d'Alger*, 13 mai 1925, p. 2)

Comité d'honneur. — Présidents : ... M. Lacanaud, directeur de la *Dépêche algérienne* ; M. Baïlac, directeur de l'*Écho d'Alger* ...
Vice-présidents : ... Lucien Perrier...

ALGER ET MARSEILLE, VILLES SŒURS
(*Le Petit Provençal*, 16 mai 1925)

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Alger, 15 mai.

Le *Gouverneur-général-Gueydon*, une des plus belles et récentes unités de la Compagnie Transatlantique, parti de la Joliette, jeudi à midi, nous a donné, jusqu'au bout, la joie de la plus agréable traversée qui se puisse imaginer.

Successivement nous sont présentés : ... Perrier, directeur de la *Dépêche algérienne*, etc.

BOXING-CLUB DE BELCOURT
(*L'Écho d'Alger*, 1^{er} décembre 1925)

Présidents d'honneur : MM. Duroux, sénateur ; Fiori et Mallarmé, députés ; Raffi, maire d'Alger ; Grégori Marcellin, Billon du Plan, Lacanaud, directeur de *La Dépêche algérienne* ; Baïlac, de l'*Écho d'Alger* ; Angéli, de *L'Algérie* ; Chautagnat, des *Nouvelles...*

Les Algériens à Marseille
(*Le Petit Provençal*, 26 décembre 1925)

Ont été acclamés membres du comité d'honneur : ...Lacanaud, directeur de la « *Dépêche algérienne* » ; Paul Perrier, directeur de l' « *Écho d'Oran* »...

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 9 juin 1928)

Monsieur Lucien Perrier, directeur de la « *Dépêche algérienne* », et madame Lucien Perrier, née Lacanaud ; monsieur Eugène Robe, avocat à la cour d'appel d'Alger, et madame Eugène Robe, née Lacanaud.

Mademoiselle Lucienne Perrier, monsieur Raoul Perrier ; mesdemoiselles Micheline et Christiane Robe.

Monsieur et madame Pierre Fontana..

Monsieur Jean Sitgès, armateur, chevalier de la Légion d'honneur, et madame Jean Sitgès ; monsieur et madame Michel Axiach ; mesdemoiselles Louise et Maria Axiach ; mademoiselle Antoinette Sitgès, monsieur et madame Jacques Sitgès.

Les familles Perrier, Robe, Gaucher, Jean Axiach, André Axiach, Fontana, Martin, Dufour, Sitgès.

Monsieur Paul Muston, directeur de l'« Agence africaine » ; monsieur Max Coudray, docteur en médecine, et madame Max Coudray ; monsieur et madame Max Martin-Dupont ; monsieur et madame Marcel Soulié.

Le personnel de la rédaction, de l'administration et de l'imprimerie de la « Dépêche algérienne ».

Ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Émile LACANAUD
directeur de la « Dépêche algérienne »
officier de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, ami et associé, directeur,

décédé à El-Biar, le 8 juin 1928, dans sa 71^e année, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 8 juin, à 16 heures.

Réunion devant l'hôtel de la « Dépêche algérienne », boulevard Laferrière.

Priez pour lui !

POMPES FUNÈBRES ALGÉRIENNES

300
EN PASSANT
CE N'EST PAS UNE AFFAIRE,
C'EST UNE ENTREPRISE !
(*L'Écho d'Alger*, 23 janvier 1934)

Avant-hier, nous manifestions notre surprise amusée d'avoir vu le beau travail préparatoire de **la « Dépêche algérienne »** pour l'érection d'un bec de gaz saharien aboutir à une magnifique réclame en faveur d'une maison de combustible.

Hier, nouvelle surprise, le leader du même journal est à moitié rempli par un autre placard publicitaire, cette fois au bénéfice d'un fabricant de peinture.

Il ne s'agit plus comme vous pouvez le penser de bonne foi, d'une affaire, mais bien d'une entreprise de publicité.

Demain, on nous vantera les mérites des vernis Machin, ceux des verres de lampes de la maison Zede et l'on nous apprendra que c'est Monsieur Chose qui passera le pinceau sur le bec de gaz que l'on veut planter à Bidon-V et dont on espère qu'il empruntera la forme d'un minaret.

A cela, nous ne voyons nul inconvénient, au contraire et loin de chercher à faire échouer la combinaison qui nous est aujourd'hui dévoilée, nous sommes tout disposés à l'appuyer.

Point n'est besoin pour cela — et uniquement parce que nous avons critiqué l'usage que l'on voulait faire d'un nom illustre —, de chercher à nous entraîner dans une discussion politique.

Que peut bien venir faire la politique en cette affaire ?

Nous demandons que Bidon-V continue à s'appeler Bidon-V : c'est notre droit, cela ne fait pas plus partie du programme des gauches que de celui de l'Action française. Nous avons dit sur quoi nous appuyions notre opinion et nous avons été heureux de constater que notre confrère semblait l'avoir acceptée puisqu'il ne demande plus une débaptisation de la célèbre étape, mais qu'il continue cependant à vouloir appeler le bec de gaz qu'il veut dresser au milieu de cette grande place qu'est le Sahara, phare Vuillemin.

C'est évidemment moins grave, car déjà il existe un aérodrome Vuillemin, icar bientôt sera créé à Alger une avenue ou un boulevard Vuillemin, car la grande route saharienne a déjà été nommée, bien avant que la « DÉPÈCHE » y pensât, route Vuillemin, mais ce n'est plus du nouveau, cela n'a rien de sensationnel.

Etant donné les conditions dans lesquelles se présente aujourd'hui l'affaire lancée par le **journal de MM. Perrier et Robe**, leur bec de gaz devrait en bonne justice porter le nom de ses initiateurs.

M. Eugène Robe est déjà accroché à la gloire par le nom d'une belle rue algéroise, le journal du sénateur croit bien démontrer qu'il n'a dans ses actuelles critiques aucune velléité politique en proposant que le phare au gaz de Bidon-V soit, dès son inauguration, appelé le phare **Lucien-Perrier**.

Ainsi, de cette polémique sera-t-il resté quelque chose que nous voudrions voir symboliser la seule tendance qui soit recherchée dans cette rubrique, celle du bon sens. Et, si comme nous le souhaitons, notre idée prévaut, notre confrère voudra bien reconnaître, pour une fois, que nous avons été le premier à l'émettre.

Pierre-Edmond.

MARIAGES (*Le Figaro*, 12 juin 1936)

En l'église Saint-Honoré d'Eylau a été célébré hier le mariage de M^{lle} Pierrette Argence, fille de M. Pierre Argence, directeur à l'Agence Havas*, et de M^{me} Pierre Argence, avec M. Raoul Perrier, fils de M. Lucien Perrier, directeur de la *DÉPÈCHE algérienne*, et de M^{me} Lucien Perrier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée et une courte allocution fut prononcée par le R. P. Dieux, prêtre de l'Oratoire.

Les témoins étaient, pour la mariée M. Léon Renier, président du conseil d'administration de l'Agence Havas, grand officier de la Légion d'honneur, et M. Maurice Depierre, administrateur délégué de l'Agence Havas, commandeur de la Légion d'honneur ; pour le marié, le général Georges, membre du Conseil supérieur de la guerre, major général de l'armée, grand-croix de la Légion d'honneur, et Mme Eugène Robe, tante et marraine du jeune marié.

Le service d'honneur était assuré par M^{lles} Bill Argence, Colette Beaujard, Poucette Laffont, Edmée Houssaye, Françoise et Nicole de La Perrière, Annette Ollivier, Jeanne et France Depierre, Odile Jacques, Annie et Yvette Francisque-Girard.

De nombreuses personnalités ont ensuite défilé à la sacristie pour féliciter les jeunes époux et leurs familles.

Un déjeuner, qui réunissait les familles, le service d'honneur et quelques intimes, était ensuite servi au Meurice, où avait lieu également, de dix-sept à vingt heures, une très brillante réception.

La mariée portait une très jolie robe en peau d'ange blanche drapée un petit bénitier de tulle coulé et retenait le long voile de tulle.

Les douze demoiselles d'honneur étaient habillées de crêpe blanc imprimé de motifs chinois bleu dur.

Mme Pierre Argence, mère de la mariée, avait une toilette de crêpe noir complétée par une petite veste smoking en tissu cloqué blanc.

Toutes ces toilettes étaient créées par Maggy-Rouff.

(*L'Écho d'Alger*, 28 avril 1940)

Robe, directeur de la « DÉPÈCHE ALGÉRIENNE »

Le général François a proclamé la vérité sur le drame de Syrie
(*L'Écho d'Alger*, 30 octobre 1941)

... MM. de Sérigny et Robe, directeurs de l'« Écho d'Alger » et de la « DÉPÈCHE ALGÉRIENNE »...

Comité du Vieil Alger
(*L'Écho d'Alger*, 30 octobre 1941)

Le nouveau bureau du comité du Vieil Alger, récemment réélu, se compose aujourd'hui comme suit : président, M. Chamski ; vice-présidents, MM. le professeur Georges Marçais, de l'Institut ; les docteurs Binet et Fernand Gauthier ; secrétaire général, M. le professeur Jean Alazard ; trésorier, M. **Eugène Robe, directeur de la « DÉPÈCHE ALGÉRIENNE »** ; secrétaire adjoint, M. Arnaudiès.

Ce nouveau bureau avait réuni le comité dimanche dernier, 26 octobre, rue Philippe, pour visiter une dernière fois le Dar-el-Hamra, ancienne résidence du dey Hussein, actuellement affectée à l'habitation particulière du colonel directeur du génie.

Souscription en faveur du Havre
(*L'Écho d'Alger*, 17 juin 1942)

M. Robe, directeur de « la DÉPÈCHE ALGÉRIENNE »

LES RÉCEPTIONS DE M. LAVAL
(*Le Journal des débats*, 8 mai 1942)

Vichy, 7 mai. — M. Pierre Laval, chef du gouvernement, a reçu ce matin MM. Olivier de Sardan, préfet régional de l'Hérault ; Victor Constant, sénateur de la Seine ; Paul Hauriget, auteur dramatique ; Mgr Chappoulie, directeur des œuvres missionnaires, et M. Robbe [Robe], directeur de « la DÉPÈCHE ALGÉRIENNE ».

Hier, au Majestic, en présence d'un auditoire nombreux et vibrant
M^e ACQUAVIVA a défini le rôle du Service d'ordre légionnaire.
LE S. O. L., C'EST L'AILE MARCHANTE DE LA RÉvolution NATIONALE, a-t-il précisé
« NOUS SOMMES POUR LA FRANCE ET RIEN QUE POUR LA FRANCE »
(*L'Écho d'Alger*, 17 octobre 1942)

Photo : M^e Acquaviva (à gauche) à son arrivée à l'hydrobase, s'entretient avec M. Marquand, chef départemental du S.O.L. (Y.W. 19.623)

L'annonce d'une conférence de M^e Acquaviva avait soulevé un intérêt si vif, que dès dix-huit heures, le vaste vaisseau du Majestic était déjà bruyant d'une foule empressés d'auditeurs.

Salle artistement décorée. La musique de la Légion crée l'atmosphère.

L'arrivée de M. le gouverneur général de l'Algérie Châtel et du général Juin est saluée de longs applaudissements.

La salle est vibrante. Nous notons la présence de MM. Ettori, secrétaire général du Gouvernement général ; Autier Michel, représentant l'amiral Fénard, secrétaire permanent en Afrique française ; Temple, préfet d'Alger ; le général François, conseiller national ; le colonel Daoulas, remplaçant le général Martin, président de la L.F.C. en Afrique du Nord ; Peisson, président de la Délégation spéciale de la ville d'Alger ; le colonel Barbe, directeur de l'E.G.S. ; de Sérigny, directeur de l'« Écho d'Alger » ; Robe, directeur de la « Dépêche algérienne ».

Les personnalités civiles et militaires étaient présentes ou représentées.

La conférence

Nous avons le plaisir de joindre M^e Acquaviva sur la scène au moment où il va prendre la parole.

— Votre impression, maître, sur notre cité avec laquelle vous n'avez pris contact que depuis quelques heures ?

— Magnifique, nous répond, l'orateur, et son regard s'éclaire.

— Comptez-vous continuer la série de vos conférences ?

— Je suis à la disposition de mon chef Darnand. Quant à moi, je serais enchanté de poursuivre en Algérie la tournée de conférences que je vais inaugurer.

Nous ne voulons pas abuser des instants de M^e Acquaviva. La tribune le réclame.

Le légionnaire Franciosa présente l'orateur et affirme la parfaite union de la Légion et des S.O.L.

Salué par de longs applaudissements, M^e Acquaviva paraît sur la scène.

D'abord, il dira son émotion en arrivant à Alger, « cœur et cerveau de l'Empire français ».

Puis il lit, au milieu de l'émotion et de l'enthousiasme de tous, les citations magnifiques des chefs de la Légion et des S.O.L.

Maintenant, avec un bel accent ému et cependant énergique, M^e Acquaviva nous fait revivre le calvaire de la France depuis 1940 et dégage les fautes et les erreurs qui en ont été les causes.

Avec quelle éloquence directe et persuasive, il définit le rôle du maréchal Pétain et de quelles ovations ce passage est salué par l'auditoire !

« Nous sommes, s'écrie-t-il ensuite, pour la France et rien que pour la France. »

Il fustige les trembleurs et les traîtres qui fanfaronnent dans les groupes et dans les ronds.

Il souligne les résultats obtenus par l'État français qu'anime l'esprit de son chef.

Enfin, l'orateur définit le S.O.L.

« C'est la crête de la vague, c'est la pointe de la flamme. Mais la vague, mais la flamme, c'est la Légion. »

« Le S.O.L. c'est l'aile marchante de la Révolution nationale. »

« Le S.O.L. c'est la volonté, la discipline, c'est le noyau révolutionnaire, c'est le désintéressement. »

« Quant à la Révolution nationale, « elle sera hiérarchisée et sociale ou elle ne le sera pas. »

Enfin, dans une émouvante péroration, il nous parle de la France, haute et douloureuse figure qui mérite toutes nos souffrances et tous nos sacrifices.

C'est alors une ovation sans fin, une ovation qui se fond dans la « Marseillaise » chantée par toute la salle, debout.

Comité de la presse algérienne

Désignation du président du vice-président
et des membres
(*L'Écho d'Alger*, 16 février 1943)

Un récent arrêté du gouverneur général a créé un comité de la presse algérienne.

Un nouvel arrêté désigne M. Morel, directeur de la « DÉPÈCHE de Constantine », comme président responsable, et M. Argence, directeur de « TAM », comme vice-président.

Sont nommés membres du comité : MM. Argence, directeur de « TAM » ; Garcias, directeur de la « DÉPÈCHE de l'Est » ; Lopez, directeur du « Journal des Travaux publics » ; Palmade, directeur des « DERNIÈRES Nouvelles » ; Perrier, président du conseil d'administration de l' « Écho d'Oran » ; Robe, directeur de la « DÉPÈCHE algérien » ; de Sérigny, directeur de l' « Écho d'Alger » ; Tabarot, directeur d' « Oran républicain ».

La commission de conciliation et d'arbitrage est composée de MM. Lopez, Robe, de Sérigny et Tabarot.

Le directeur du service de la presse et de l'information assume la charge de commissaire du gouvernement.

Dans la presse algérienne

Un communiqué du Secrétariat à l'information
(*L'Écho d'Alger*, 22 mai 1943)

Alger. — Le secrétariat à l'Information communique :

En application du code pénal et en vertu du statut des correspondants de guerre et des engagements contractés par eux :

1° Une instruction est ouverte contre M. Roger Frison-Roche, rédacteur à la « DÉPÈCHE algérienne », fait prisonnier sur le front de Tunisie en mars 1943 et actuellement en France, où il collabore publiquement avec l'ennemi ;

2° M. René Pleiber, rédacteur aux « DERNIÈRES nouvelles », correspondant de guerre sur le front de Tunisie, est mis à la disposition de la justice militaire, en application du décret-loi du 18 novembre 1939 ;

3° M. Eugène Robe, directeur de la « DÉPÈCHE algérienne » et des « DERNIÈRES nouvelles », dont MM. Frison-Roche et Pleiber étaient rédacteurs, ayant refusé de donner sa démission, est éloigné d'Alger et, en conséquence, ne dirigera plus ses journaux.

EN TOUTE CORDIALITÉ ...

Une liste édifiante

Celle des hauts fonctionnaires giraldiens
destitués ou « démissionnés » par de Gaulle

(*La France socialiste*, 26 juillet 1943)

Tanger, 25 juillet.

Tandis que l'ex-général Giraud, de retour de Washington, se rendait à Londres pour obtenir l'appui de M. Churchill, l'ex-général de Gaulle et ses partisans continuaient, à Alger, à éliminer des postes qu'ils occupaient ceux que Giraud avait nommés ou maintenus en fonction.

Ainsi, la liste s'allonge des hautes personnalités militaires et administratives qui, après avoir servi Giraud, ont été destituées ou contraintes de donner leur démission sous la pression des gaullistes.

Dans une liste publiée récemment par « *L'Écho de Tanger* », on relève les noms suivants :

Chatel, gouverneur général de l'Algérie, destitué, réfugié à Lisbonne ; Peyrouton, son successeur, « démissionné en juin » ; général Noguès, résident général de France au Maroc, « démissionné en juin », réfugié à Lisbonne ; Boisson, gouverneur général de l'A.O.F., destitué en juin.

Les chefs militaires passés à la dissidence n'ont pas été davantage épargnés par les gaullistes. C'est ainsi que figurent sur la liste des destitués :

Amiral Michelier, commandant des forces de l'Atlantique, destitué en juin ; général Prioux, destitué, serait même emprisonné ; général Bergeret, chef des forces aériennes en A.O.F., destitué en juin ; général Mendigal, commandant en chef de l'aviation de l'Afrique du Nord, destitué en juin.

L'administration préfectorale d'Afrique du Nord, de son côté, est amplement représentée sur la liste des destitués :

Temple, préfet d'Alger, destitué en avril ; Boujard, préfet d'Oran, destitué ; Valin, préfet de Constantine, destitué ; Kerdavid, sous-préfet de Tizi, destitué ; Escande, sous-préfet d'Oran, destitué ; Michel, sous-préfet à Médéa, destitué.

Citons encore parmi les hauts fonctionnaires destitués sous la pression gaulliste :

Ettori, secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, destitué en février ; Voizard, secrétaire général de la résidence de France au Maroc, destitué en juin ; Hardion, directeur du cabinet du résident général de France au Maroc, destitué ; Guillaume, directeur des affaires politiques du Protectorat au Maroc, destitué ; Ducardier, directeur du cabinet diplomatique au Maroc, destitué ; Lalouette, chef du cabinet civil du résident au Maroc, destitué ; Lange, directeur du service de presse de la résidence à Rabat, destitué ; Tron, directeur des Finances à Rabat, et, plus tard, de la section des Finances à Alger, démissionné en juin ; Taille, ancien chef du Commerce extérieur au Maroc, nommé chef du département du Commerce extérieur à Alger par Giraud, destitué en mai ; Herviot, directeur de la sûreté à Rabat, destitué en mars ; Normandin, directeur du Commerce et du Ravitaillement à Rabat, destitué ; Saint-Hardouin, conseiller d'ambassade au cabinet diplomatique d'Alger, destitué ; Lamarle, conseiller d'ambassade à Madrid, passé à la dissidence en mars, affecté à Alger, destitué en mai.

Mandon, maire de Constantine, démissionné : Jean Masson, directeur de « *Radio-Alger* », destitué en mai ; Robe, directeur de la « *Dépêche algérienne* », transféré dans un camp de concentration pour avoir refusé démissionner.

LA TRAHISON NE PAIE PAS
par Pierre MOUTON
(*Paris-Soir*, 13 août 1943)

Un proverbe arabe déclare à peu près : « Assieds-toi devant ta porte. Tu verras passer le cadavre de ton ennemi. »

Il y a beaucoup plus, dans ces deux courtes phrases, qu'une simple confirmation du fatalisme paresseux cher aux disciples de Mahomet.

Elles disent, en effet, que la justice immanente, est à la fois plus implacable et plus sûre que la dérisoire vengeance humaine. Et aussi que toute faute porte en soi sa punition et les éléments de son châtiment.

Le spectacle de la dissidence éliminant froidement ses premiers serviteurs nous en apporte la preuve. Laissons passer les mois et, comme l'Arabe, nous verrons, un à un, retourner à leur néant tous ceux que leur ambition ou leur cupidité aura poussés vers les mirages trompeurs des promesses anglo-américaines.

Voici, en effet, la liste provisoire des hautes personnalités militaires et administratives destituées par les gaullistes selon des informations récentes publiées par toute la presse :

Chatel, gouverneur général de l'Algérie ; Peyrouton, son successeur ; général Noguès, résident général de France au Maroc ; Boisson, gouverneur général de l'A.O.F. ; général Mendigal, commandant en chef de l'aviation de l'Afrique du Nord ; amiral Michelier, commandant des forces de l'Atlantique ; général Prioux, vraisemblablement emprisonné ; général Bergeret, chef des forces aériennes en A.O.F. ; MM. Temple, préfet d'Alger ; Boujard, préfet d'Oran ; Vallin, préfet de Constantine ; Kerdavid, sous-préfet de Tizi-Ouzou ; Escande, sous-préfet à Oran ; Michel, sous-préfet à Médéa ; Ettori, secrétaire général du gouvernement de l'Algérie ; Voizard, secrétaire général de la résidence de France au Maroc ; Hardion, directeur du cabinet du résident général de France au Maroc ; Guillaume, directeur des affaires politiques du protectorat du Maroc ; Ducardier, directeur du cabinet diplomatique du Maroc ; Lallouette, chef du cabinet civil du résident du Maroc ; Lange, directeur du service de presse de la résidence à Rabat ; Tron, directeur des finances à Rabat ; Taille, chef du département du commerce extérieur à Alger ; Herviot, directeur de la sûreté à Rabat ; Normandin, directeur du commerce et du ravitaillement à Rabat ; Saint-Hardoin, conseiller d'ambassade au cabinet diplomatique d'Alger ; Lamarle, conseiller d'ambassade à Madrid, passé à la dissidence, affecté à Alger ; Mandon, maire de Constantine ; Maison, directeur de Radio-Alger ; [Robe, directeur de « la Dépêche algérienne »](#).

Pour tous ces malheureux, la preuve est maintenant faite que la trahison ne paie pas. Mais ils auraient dû s'en douter depuis l'exécution de Darlan.

*
* * *

En regagnant sa « capitale » après un bref séjour à Londres, l'ex-général Giraud y a donc retrouvé une situation déplorable.

Cet état chaotique s'est aggravé du refus formel de Roosevelt de reconnaître le comité dit de libération, d'Alger.

Cela fait prévoir la position que le gouvernement des États-Unis prendra dans les problèmes nord-africains.

Déjà, au cours du séjour de Roosevelt à Casablanca, les Américains ont demandé au sultan quelle serait sa position vis-à-vis d'un protectorat américain qui se substituerait au protectorat français. La question fut posée sous une forme très prudente, par égard pour Giraud, mais cependant très précise. Les Américains ont laissé entendre que leur régime comporterait de grands avantages sur le statut actuel, mais le souverain a éludé la question.

Ainsi, tandis que la France perd son empire par la trahison des dissidents, chez ceux-ci, aux luttes intestines de clans rivaux s'ajoute la désaffection hautaine et méprisante de ceux qui les emploient. C'est dans l'ordre.

DARLAN ? GIRAUD ? DE GAULLE ?
LA BATAILLE D'ALGER POUR LA RÉPUBLIQUE PAR UN TEMOIN
(*L'Aurore*, 28 juin 1945)

XVII. — Pas encore la République !...

M. ANDRÉ LABARTHE, commissaire à l'information, prend, dès son arrivée au gouvernement, des mesures énergiques. Il ordonne l'arrestation de journalistes collaborateurs et envoie en résidence surveillée un des potentats de la presse, M. Robe, directeur de la *Dépêche algérienne*. Le lendemain, il change la direction de Radio France en mettant à sa tête M. Robert Mangin. Celui-ci, suivant l'exemple de son chef, nettoie la maison. M. René Richard, rédacteur en chef de l'*Écho d'Alger**, qui avait écrit de nombreux articles en faveur de la politique de Vichy, rédigeait la chronique de politique étrangère : il est immédiatement remercié.

La censure est expurgée de tous les censeurs vichystes et on peut enfin parler de République, mais...

Mais... pas question du général de Gaulle. La consigne là dessus reste formelle. Labarthe veut entraîner Giraud vers une politique républicaine et le faire rompre avec de Gaulle.

.....

1945-1949 : le *JOURNAL D'ALGER* succède à la *DÉPÊCHE ALGÉRIENNE*

1949 : la *DÉPÊCHE QUOTIDIENNE*

LA BOURSE AUX MENSONGES

Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

« La Dépêche » : M. Henri Borgeaud le complice algérois
du ministre Martinaud-Déplat
(*Alger Républicain*, 11 décembre 1953)



M. Henri BORGEAUD

Voici une charade :

« Mon premier sert aux couturières
« Sur un fauteuil est mon second
« Mon tout a pris, demis la carrière'
« De « grande menteuse » le renom.
Qui est-ce ?
C'est vraiment trop facile à trouver...

La « Dépêche » d'hier

...C'est la « D. Q. », voyons, la « Dépêche quotidienne » d'aujourd'hui, qui était hier la « Dépêche algérienne », et qui, aujourd'hui comme hier, mérite son nom de « Dépêche hitlérienne ».

Avant la guerre de 39, la « Dépêche » est fasciste. Elle est le porte-parole officieux — sinon officiel — du colonel de La Rocque, chef du P.S.F. (Parti social français).

1939. La guerre. La « Dépêche » se déchaîne contre les démocrates et la démocratie.

1940. « Vive Pétain », crie la « Dépêche ». Elle collabore, trahit.

« Nous voici donc profondément engagés dans le système allemand, profondément intéressés à la victoire allemande... » (Note datée du 9 juin 1941, retrouvée à la « Dépêche »).

« Nous » ? Qui « nous » ?...

« Nous », c'est M. Robe, c'est M. Perrier, directeurs de la « Dépêche » à l'époque, et directeurs actuels de la « D. Q. ».

Les bénéfices de la « Dépêche », en effet, sont en augmentation constante.

En 1939 : 1 million 832.401 francs.

En 1940 : 4 millions 617.514 francs.

En 1942 : 10 millions 141.552 francs.

453 % d'augmentation des bénéfices de 1939 à 1942. Le franc 39 a la même valeur que le franc 42.

La « Dépêche » d'aujourd'hui

Après la libération de la France, la « Dépêche algérienne » disparaît... et reparaît sous le titre « Journal d'Alger » jusqu'en 1949.

1949. Dispute au sein de la direction du « Journal ».

Et puis, coucou !... voilà la « Dépêche », non plus « algérienne », mais « quotidienne ».

Mais aujourd'hui, un quotidien coûte cher. Quels que soient les moyens financiers de MM. Robe et Perrier, il leur en faut d'autres. Aussi MM. Robe et Perrier ne sont pas seuls dans cette « tentative de reconstitution du trust de la presse algérienne », comme écrivait M. Viard en 1949. Ils ont choisi leurs associés.

Qui sont-ils ?

Oh ! Ils sont riches, bien sûr.

Ils s'appellent Borgeaud, Schiaffino. Leurs noms seuls sont un programme.

Dans une lettre fameuse de M. Alain Le Moigne de Sérigny à M. Henri Borgeaud, il est précisé que « le deuxième « Journal d'Alger » après qu'intervenaient des sentences judiciaires, prenait nom de « Dépêche quotidienne ». Les actionnaires de ce journal furent vous-même — M. Borgeaud — M. Fernand Chevallier, M. Schiaffino, totalisant 75 % des parts ; M. Perrier et peut-être M. Robe 25 % du solde... » Et plus loin : « ...La « Dépêche quotidienne » a toujours en son sein les mêmes associés que ceux que j'ai énumérés précédemment... » (« D. Q. » du 8 juin 1951).

M. Henri Borgeaud, dans sa réponse à M. de Sérigny, confirme implicitement ces déclarations (« D. Q. » du 8 juin 1951).

Ainsi, aucun doute, les patrons de la « D. Q. » sont MM. Henri Borgeaud et Laurent Schiaffino. MM. Perrier et Robe en étant les directeurs (c'est M. Raoul Perrier qui est le co-directeur de la « D. Q. » et non M. Lucien Perrier de la « Dépêche » d'avant guerre. M. Raoul Perrier est le neveu de M. Robe).

Qui sont ces hommes, quels sont leurs intérêts ?

« Ils viennent de la vigne
les milliards... » (air connu)

Prenez la route de Chéragas. Marchez, marchez... De la vigne, toujours de la vigne... Demandez au premier venu :

— À qui appartient cette vigne ?

— À M. Borgeaud.

Retournez par une autre route à Alger... De la vigne, toujours... Demandez encore :

— À qui ces ceps ?

— À M. Borgeaud (Henri).

C'est le domaine de M. Borgeaud. 691 hectares. 40.000 hectolitres de vin. 150 millions par an. Bien davantage si l'on tient compte de la fabrication et de la vente des vins sélectionnés, des vins fins, des alcools, des apéritifs...

Mais il en a d'autres-, de domaines. M. Henri Borgeaud est à la « Société anonyme du Chapeau de Gendarme », à la « Compagnie générale agricole nord-africaine », à l'Union foncière nord-africaine, au « Domaine de Beni-Slimane ».

À la terre, il faut des produits. M. Borgeaud en fabrique et en vend.

Il est à « Nord-Africain commercial » (anciens établissements Lucien Borgeaud), tous produits pour l'agriculture. capital 105 millions ; à la « Compagnie Cérès, Alger », agent : Nord-Africain commercial. Usine à Gué-de-Constantine...

M. Borgeaud est aussi industriel. Il est aux « établissements Jules Vinson Peugeot Latil », 140, rue Sadi-Camot, Alger, capital 48 millions ; aux « Usines nord-africaines » de Casablanca.

Tout l'intéresse. Il est aux « Moulins du Chélif », aux « Distilleries d'Algérie », aux « Lièges et produits nord-africains », aux « Chantiers Warot » (commerce de bois). Il est même aux « Cargos algériens » de M. de Sérigny.

Les textiles ont toute sa sollicitude. Avec la société « Lucien Borgeaud et Cie, tissus en gros », M. Borgeaud est au Comptoir textile de Cirta.

Avec la « Nord-Africaine des ciments Lafarge », M. Borgeaud « fait » dans le bâtiment.

Les gens fument. Et le tabac rapporte. M. Borgeaud est à la « Manufacture de tabacs et cigarettes J. Bastos »...

Par quoi couronner ces entreprises diverses, sinon par la banque ?

M. Borgeaud est administrateur au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie...

Voilà l'homme. Il a la puissance que donne l'argent, beaucoup d'argent. Cet homme, sénateur d'Alger, traite d'égal à égal avec ministres et président du conseil et gouverneur.

À un vote sérieux, il vole au secours du gouvernement menacé... mais il « marchande ».

« ...Je vous apporte 30 voix sûres, si... » (« Temps Modernes » de juin 1952 : M. Claude Bourdet).

Sur le « si », « ils » s'arrangent toujours. Il a tellement d'affaires M. le sénateur, et de « moyens ».

M. Borgeaud est du Parti radical et radical socialiste. Il est le président du groupe du « rassemblement des gauches républicaines » du Conseil de la République.

M. Borgeaud est le digne représentant d'un parti — radical socialiste — qui, pendant des dizaines d'années a considéré la III^e République comme un appétissant fromage... et qui continue avec la IV^e.

Il est le digne associé de MM. Robe et Perrier, le digne patron de la « D. Q. ».

M. Martinaud-Déplat, le ministre des fusillades du 14-Juillet et le responsable des sept morts, n'a-t-il pas, lors de sa promenade en Algérie, appelé M. Borgeaud son « vieux complice » ?

La Bourse aux mensonges
Une enquête de Nicolas ZANNETTACCI

(VI)

M. LAURENT SCHIAFFINO
le « deuxième homme » de « La Dépêche »
(*Alger Républicain*, 12 décembre 1953)

— TU viens ?

— Où donc ?

— Eh bien ! se promener en ville, « lécher » les vitrines... ¹.

C'est une idée. Les fêtes sont proches. Il faut songer au Noël des enfants.

Et tous deux partent. Ils sont mariés depuis dix ans, ont deux enfants, garçon et fille, âgés respectivement de 9 et 7 ans.

¹ Voir « *Alger républicain* » partir du 7 décembre.

Lui est aux PTT. Elle, à la maison. Depuis deux mois que son employeur — elle est dactylo — l'a congédiée, elle n'a pu réussir à trouver du travail. Elle a sa vieille mère à sa charge.

Il est 18 h. 30. La rue d'Isly est très animée. Presque impossible de marcher sur les trottoirs, tellement la foule est dense.

À l'éclairage de la ville s'ajoute celui des vitrines des magasins qui brillent de mille feux, faisant ressortir avec éclat les jolies choses qui se trouvent à l'intérieur.

Nos amis s'arrêtent devant les magasins. Ils admirent les jouets et les objets si divers exposés avec art.

— Vois cette bicyclette... Admire cette moto... Depuis le temps que notre fils en veut une...

— Et cette poupée... Oh ! qu'elle est belle... Si la petite était là...

— Regarde cet ours... ce singe qui hoche la tête, roule les yeux, et fait mine de manger une banane...

Les beaux jouets ne manquent pas. Poupées, trains électriques, boîtes de jeux divers, ballons, tirs... s'offrent aux regards émerveillés des petits comme des grands.

Mais les parents regardent les étiquettes... 6.800 francs... 7.500... 4.000... 2.400... 5.500... 14.000... cette voiture automobile à pédales...

Nos deux amis s'en retournent à la maison, silencieux. Les chiffres dansent dans leur tête.

Comment faire pour contenter les enfants ?... Il faut payer loyer, gaz, lumière, manger tout le mois, verser au magasin où on se fournit à X., francs par mois...

Lui ne peut se défendre d'un mouvement de colère. « ...On était bien partis, en août, pour l'augmentation des salaires, et puis, rien... la presse noue a laissé tomber.... On nous retient même les journées de grève sur notre maigre traitement... et la presse ne dit rien...

Elle murmure : « ...Il y a un Noël pour les riches, un Noël pour les pauvres... »

Une « huile » milliardaire et très occupée

C'est vrai que pour quelques-uns, l'argent a bien des faveurs. 15.000 francs, cette auto ?... Peuh ! une misère pour — par exemple — M. Schiaffino, un des patrons de la « Dépêche », qui crie bravo au ministre qui retient aux agents des PTT les journées de grève d'août.

M. Schiaffino est milliardaire. Sa fortune est l'une des plus considérables d'Algérie. Que sont pour lui 15 ou 20.000 francs, alors que la « Dépêche », dont il a avec Borgeaud 75 % des actions, a — dit-on — un déficit mensuel de 10 millions, qu'il faut couvrir ?

M. Laurent Schiaffino est président de la chambre de commerce d'Alger, président de la Région économique d'Algérie.

Faites l'appel des plus importantes affaires d'Algérie, M. Schiaffino répondra « présent ».

« Laurent Schiaffino ? »

Présent, présent, présent...

« Compagnie des phosphates de Constantine »... M. Schiaffino :

« Présent ».

Présent avec bien d'autres. Et quels autres.

— M. Peyerimhoff de Fontenelle (président), ex-fonctionnaire du gouvernement général, président ou administrateur de plus de deux douzaines de grosses affaires, gros magnat de la grosse industrie française et du comité des forges ;

— M. Louis Quesnot, de l'« Union des mines » ; M. Paul Jordan, de la banque Mirabaud, d'autres encore...

Pour donner une idée de la puissance de cette « Compagnie des phosphates de Constantine », indiquons qu'elle a sept filiales :

- Les « Phosphates d'Aïn-Kerma » (Tunisie).
- La « Société Tunisienne du Djebel Onk ».
- La Société des minerais et engrais.
- La « Société d'exploitation du procédé Weber ».
- L'« Algéronaphte ».
- La « Société constantinoise des phosphates et superphosphates ».
- L'« Union française d'engrais et de produits chimiques » (dont l'agent, il y a quelques années, était M. Froger. Nous ignorons s'il l'est toujours).
 - « ...Société générale des transports à vapeur »... : M. Schiaffino : présent.
 - « ...Banque industrielle de l'Afrique du Nord... » : M. Schiaffino : présent.
 - « ...Banque de l'Algérie et de la Tunisie... » : M. Schiaffino : présent.
 - « ...Société algérienne de navigation Charles Schiaffino et Cie... » : M. Schiaffino : présent. (Bien sûr).

Cette « Société Charles Schiaffino et Cie » a un « conseil de surveillance ». M. Laurent Schiaffino y est bien accompagné.

Y figurent, en effet :

- M. de Peyerimhoff (présenté plus haut).
- M. de Talleyrand-Périgord, duc de Valençay, président de l'« Omnium des mines ».
- M. A. Duff Copper, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne.
- MM. F. Godin ; A. de Cenivol...

Voilà, n'est-ce pas, une société de navigation à vapeur qui ne manque pas de « piston », et dont les actionnaires savent « nager ».

Le deuxième homme de « La Dépêche »

N'allongeons pas la liste des affaires où trempe M. Schiaffino. Car il y en a d'autres.

Mais signalons encore que M. Laurent Schiaffino répond aussi « présent » au conseil d'administration du « Bureau d'organisation des ensembles africains » (le « B.O.E.A. »).

Le « B.O.E.A. » dépend du Comité des zones d'organisation industrielle de l'Union Française qui est dirigé par M. Erick Labonne, ex-résident général au Maroc.

Le « B.O.E.A. » est présidé par M. Armand, directeur général de la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de fer Français).

Au « B.O.E.A. », M. Schiaffino est encore avec du beau monde, avec des personnalités de choix. Par exemple, y figurent M. le directeur de « Peñarroya » dont on sait que les grands patrons sont MM. de Wendel et de Rothschild ; et M. le directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, spécialisée, comme on le sait, dans les affaires coloniales.

*
* * *

Ainsi, voilà le deuxième homme de la « D. Q. » de MM. Robe et Perrier. (On dit que M. Schiaffino est aussi intéressé à « L'Écho d'Alger » de MM. de Sérigny-Duroux). Milliardaire lui-même, M. Schiaffino est lié directement à l'Union des mines, au Comité des forges, aux banques, à la grosse industrie, aux grandes compagnies de transports, tous de puissance internationale.

Un des guignols

Fonctionnaire, as-tu compris ? Agent des PTT qui vois ton maigre mois amputé de la retenue des journées de grève du mois d'août, comprends-tu pourquoi la « D. Q. » approuve « ton » ministre ?

Vous tous, travailleurs, comprenez-vous qu'en lisant la « D. Q. », vous lisez le journal de ceux contre qui vous luttez ?

Oh ! Ils sont habiles. Leur marchandise, ils savent l'envelopper dans le « bleu blanc rouge » de la république et de la démocratie. Ils savent se réclamer des grands principes de liberté, de l'honnêteté, de la moralité...

Ou plutôt, ils savent utiliser les « compétences.» pour développer ces idées. Car eux sont les « montreurs » qui, de la coulisse, manient « Guignol ».

Que leur demandent-ils, à ces « guignols » ?

Oh ! pas grand-chose, au fond.

— Savoir écrire — à peu près.

— Savoir mentir, autant que possible, avec l'accent de la vérité.

— N'avoir aucun scrupule.

— Etre docile, comprendre à demi-lots les volontés du — ou des maître...

Bien sûr, ces « qualités » ne sont pas exigées de tous les collaborateurs, mais de quelques-uns parmi les principaux.

L'illustration, le modèle de ces valets de plume, on le trouve à la « D. Q. » avec M. Jean Brune, qui est, par ailleurs, la risée de sa propre salle de rédaction.

Et quand, sous la plume de ce « moraliste » spécialiste du mensonge et de la calomnie, on lit la description des « streeptease » [strip-tease]² dont M. Jean Brune affectionne la pratique, on est fixé sur la nature des scrupules de ceux qui l'utilisent.

Quand on lit, dans la « D. Q. », qu'elle est un « journal libre, au service des libertés, de toutes les libertés », et que ce journal est « complètement indépendant », on se demande de qui se moquent MM. Robe et Perrier, et qui ils espèrent convaincre.

Après tout, la « D. Q. » respecte sa tradition : elle ment.

² Partie de dés importée d'Amérique. Chaque joueur, ou joueuse, qui tire un as, enlève une partie de ses vêtements... M. Jean Brune, dans la « D. Q. » et à l'usage de la jeunesse, dépeint une de ces parties : « ...Une belle « pépé » enleva successivement tailleur et chemisier... elle avait une adorable culotte verte... sur les divans s'étalait une véritable exposition publicitaire », etc., etc.

